
République de Turquie

Programme d'options stratégiques pour le pays 2025-2030

Réponse de la direction aux observations des États membres

Cote du document: EB 2025/OR/2/Rev.1/Add.2

Date: 30 juin 2025

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Questions techniques:

Naoufel Telahigue

Directeur régional

Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
courriel: n.telahigue@ifad.org

Liam Chicca

Directeur de pays

Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
courriel: l.chicca@ifad.org

Observations des États-Unis	Réponse de la direction
<p>1. Les États-Unis d'Amérique remercient le FIDA de l'occasion qui leur a été donnée d'examiner le nouveau programme d'options stratégiques (COSOP) pour la Turkiye. Dans l'ensemble, nous constatons avec satisfaction que le contexte est clairement présenté, tout comme les contraintes pesant sur le développement du pays à moyen terme. L'objectif stratégique 2 vise particulièrement juste, puisque les activités du FIDA y sont nettement corrélées au cœur de mandat et que leur utilité est claire eu égard aux contraintes relevées.</p>	<p>1. Nous vous remercions de ces observations, dont nous prenons bonne note.</p>
<p>2. Les États-Unis ne peuvent accepter l'insistance excessive sur les changements climatiques et le financement de l'action climatique. Au lieu de hisser abstraitemennt les changements climatiques au rang de grande priorité, ou d'en faire la source de tous les maux, le FIDA gagnerait à notre avis en efficacité au regard de son mandat en se concentrant expressément sur l'accompagnement à l'adaptation des petits exploitants face à telle ou telle menace écologique (dégradation des sols, sécheresse, inondation, chaleur extrême). Malheureusement, le COSOP ne relie souvent pas suffisamment la stratégie proposée aux contraintes réelles des communautés rurales. Par exemple, il est question dans la théorie du changement, au paragraphe 29, d'« appuyer les objectifs d'adaptation et d'atténuation », notamment de « réduire les</p>	<p>2. Nous vous remercions de cet avis réfléchi et de la claire formulation de vos préoccupations. Nous comprenons bien votre raisonnement sur l'importance d'une corrélation claire entre les objectifs stratégiques du FIDA et les défis concrets et spécifiques des communautés rurales. Le mandat central du FIDA, à savoir la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et le renforcement de la résilience, est effectivement notre première priorité. Le COSOP relève certains des défis spécifiques des communautés rurales qui ont une incidence sur leur résilience, leur sécurité alimentaire et leurs revenus. Cela comprend les sécheresses, la pression sur les ressources hydriques, empirée par des pratiques inefficaces de gestion de l'eau, l'appauvrissement des ressources génétiques des cultures et la dégradation des terres, qui aboutissent à la réduction des rendements des terres agricoles.</p> <p>Les technologies mises en avant dans l'objectif stratégique 1 correspondent au choix de la Turkiye, dont la situation justifie de miser sur des méthodes hors réseau et au coût de fonctionnement relativement faible pour lutter contre les défis spécifiques des communautés rurales.</p> <p>Le COSOP ayant vocation à évoluer, nous profiterons des examens annuels et à mi-parcours pour procéder aux ajustements voulus et si nécessaire revoir les approches et priorités avec l'État partenaire.</p>

Observations des États-Unis	Réponse de la direction
<p>émissions de gaz à effet de serre », sans plus de précisions, ce qui ne renseigne guère sur les menaces pesant spécifiquement sur les agriculteurs du pays. L'objectif stratégique 1 vise également, parmi les effets directs escomptés, l'adoption de technologies et d'infrastructures vertes et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, alors qu'une approche agnostique en ce qui concerne les technologies pourrait s'avérer plus efficace pour renforcer la résilience des communautés rurales. Nous exhortons le FIDA à s'abstenir de présenter son travail comme une riposte tous azimuts à une « menace climatique » et à demeurer plutôt strictement concentré sur son mandat central de réduction de la pauvreté, de sécurité alimentaire et de renforcement de la résilience.</p>	
<p>3. Les États-Unis sont convaincus que le FIDA devrait essentiellement chercher à débloquer les perspectives socioéconomiques de chaque individu en milieu rural, sans avantager tel ou tel groupe. Les politiques de diversité, d'équité et d'inclusion prennent le pas sur la reconnaissance due au mérite, à la compétence, au travail et à la détermination. Les États-Unis sont d'avis que nul ne devrait subir l'ostracisme ou le discrédit ni se voir refuser des chances du fait de sa race, son sexe, son âge ni aucune autre caractéristique. L'objectif stratégique 3 donne expressément la préférence, et même réserve le droit de participer, aux femmes et</p>	<p>3. Nous vous remercions de nous avoir fait part de vos observations et de vos préoccupations. Nous partageons tout à fait votre détermination à promouvoir l'égalité des chances et à faire en sorte que personne ne soit exclu des bénéfices du développement sur la base de la race, du sexe, de l'âge ou de toute autre caractéristique. Ces principes sont d'ailleurs au cœur de la politique de ciblage du FIDA, approuvée en 2023.</p> <p>Les stratégies de pays du FIDA, dont celle de la Türkiye, prennent assise sur le mandat de l'institution et sur son engagement à investir dans les populations rurales, l'accent étant mis en particulier sur la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire parmi les plus défavorisés. Le ciblage des groupes dans ces stratégies est fonction d'une analyse socioéconomique du contexte, l'objectif étant que les investissements du FIDA soient en phase avec les réalités sur le terrain et puissent efficacement produire les effets de développement escomptés.</p>

Observations des États-Unis	Réponse de la direction
<p>aux jeunes, et refuse ainsi aux autres groupes les avantages des interventions relevant de la stratégie à l'examen. Les États-Unis exhortent le FIDA à revoir dorénavant les stratégies de pays pour y mettre l'accent sur l'égalité de chances et l'amélioration des performances économiques pour tous les groupes, ce qui est également dans l'intérêt des femmes et des jeunes.</p>	<p>L'accent mis sur les femmes et les jeunes au titre de l'objectif stratégique 3 est fondé sur des données tendant à démontrer que, en milieu rural, ces groupes sont bien souvent ceux qui subissent les plus fortes contraintes. Tenir compte de ces angles morts n'est donc pas une mesure d'exclusion mais au contraire d'élargissement des perspectives et de libération d'un potentiel dont les retombées pourraient intéresser aussi le reste des communautés accueillant des projets du FIDA.</p> <p>À l'avenir, nous tâcherons d'expliquer plus clairement comment les activités sont censées débloquer les perspectives socioéconomiques de tous et toutes.</p>
<p>4. Les États-Unis se félicitent des efforts déployés par le FIDA pour renforcer les partenariats afin d'améliorer la contribution à l'élaboration des politiques et d'éclairer les décideurs sur les approches qu'il promeut. Le COSOP détaille certes les domaines politiques clés sur lesquels le FIDA entend mettre l'accent, mais nous ne sommes pas convaincus qu'il décrive suffisamment comment le Fonds prévoit d'améliorer la participation à l'élaboration des politiques pour combler les faiblesses relevées par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA dans son évaluation de la stratégie et du programme de pays. D'autres domaines méritant d'être améliorés, par exemple le renforcement des institutions et la gestion des connaissances, font à notre avis l'objet de développements plus aboutis. Les États-Unis demandent au FIDA de fournir des renseignements supplémentaires et d'envisager de remanier le COSOP pour y préciser plus clairement la méthode prévue pour renforcer ses activités de participation à</p>	<p>4. Comme indiqué dans le COSOP lui-même, l'objectif est de renforcer les partenariats pour améliorer la contribution à l'élaboration des politiques dans le pays. En intervenant surtout à l'échelon local, du village, du district ou de la municipalité, on cherchera à faire entendre dans les instances nationales de prise de décision les besoins et les attentes des communautés rurales cibles par les investissements financés par le FIDA, ce qui faciliterait la réforme ou l'introduction de politiques de soutien à l'agriculture durable, propres à créer les conditions propices aux agriculteurs pauvres. Nous savons bien que les parties prenantes publiques, y compris les administrations locales ou nationales, sont indispensables pour créer les conditions voulues pour que les acteurs privés ou autres institutions comme les organisations ou coopératives paysannes puissent coopérer en vue d'une transformation rurale durable à long terme.</p> <p>Les principaux domaines d'intervention concernés par la période d'exécution du COSOP sont encadrés par le COSOP lui-même. Ces domaines ont été négociés avec les autorités compétentes d'Ankara, notamment le Ministère de l'agriculture et des forêts, le Ministère du Trésor et des finances et la Présidence de la stratégie et du budget.</p> <p>Les enseignements tirés de la contribution à l'élaboration des politiques seront systématiquement recensés, ce qui permettra d'aménager les plans ou de changer de cap si nécessaire. Nous comptons renforcer le cadre de gestion des connaissances factuelles prévu dans le programme de pays pour rendre plus efficaces les interventions du Fonds dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural. Les données produites par le suivi-évaluation seront consignées pour que les bonnes pratiques et les enseignements tirés des investissements actuels et futurs soient intériorisés par l'institution sous forme de lignes directrices techniques à suivre dans les prochaines</p>

Observations des États-Unis	Réponse de la direction
<p>l'élaboration des politiques, élément essentiel pour la pérennisation à long terme des travaux une fois la Turkiye affranchie des financements du FIDA.</p>	<p>conceptions de projets pour faciliter la continuité, voire le passage à l'échelle, des méthodes et approches pertinentes.</p> <p>L'équipe de pays restera active dans les instances décisionnelles utiles, soit avec ses partenaires de développement, comme elle l'a fait pour l'élaboration des voies nationales pour la transformation des systèmes alimentaires, soit seule, comme c'était le cas pour les groupes de travail du Conseil national de l'agriculture et des forêts et l'élaboration du douzième Plan de développement.</p> <p>Le COSOP ayant été formellement approuvé par nos interlocuteurs en Turkiye, aucun changement ne sera apporté au présent document, mais les remarques qui précèdent seront prises en compte dans tout nouveau projet conçu et aux examens annuels du COSOP pendant la période concernée.</p>
<p>5. Les faiblesses du cadre d'évaluation du COSOP restent source d'incertitude et continuent de saper la confiance dans le processus de reclassement. Par exemple, aucun des indicateurs choisis pour suivre les progrès de l'élimination de la faim n'est une mesure directe, seuls les taux d'obésité et le cours des prix alimentaires étant contrôlés. Ces mesures peuvent être utiles suivant le contexte, mais renseignent médiocrement sur les progrès de la Turkiye vers l'élimination de la faim ou de la pauvreté rurale et sur l'aptitude du pays à se passer des financements du FIDA. Les cibles à l'achèvement associées aux indicateurs de l'évaluation de la performance du secteur rural nous semblent par ailleurs peu réalistes étant donné les faiblesses mentionnées de la contribution à l'élaboration des politiques. Enfin, nous avions précédemment salué l'inclusion d'indicateurs sous-régionaux lorsque ceux-ci paraissaient utiles ou</p>	<p>5. La Turkiye a beaucoup progressé dans les deux dernières décennies, et a de bonnes chances de devenir un pays à revenu élevé d'ici à la fin de la période du COSOP. S'il est vrai que le seuil de déclenchement du processus de reclassement prévu dans la Politique du FIDA en matière de reclassement est franchi, cette trajectoire ne saurait se maintenir sans s'attaquer à certaines difficultés nouvelles dans plusieurs secteurs clés. La stabilité macroéconomique et les réformes structurelles sont essentielles pour pérenniser les progrès, en particulier dans la petite agriculture ou autres secteurs où les chocs climatiques et la compétitivité restent problématiques. Il faudra s'assurer que les réformes portent leurs fruits pour entretenir la dynamique de développement.</p> <p>Malgré une croissance économique soutenue, la Turkiye fait face à des obstacles considérables dans son chemin vers les objectifs de développement durable. Pour l'objectif 1 (élimination de la pauvreté), malgré une réduction considérable de ce phénomène, les inégalités sous-nationales persistent, en particulier dans les régions rurales ou économiquement défavorisées. Il faudra pour y faire face des mesures ciblées de réduction de la vulnérabilité chez les petits exploitants et les communautés marginalisées, dont la résilience économique reste précaire malgré les progrès du pays.</p> <p>Concernant l'objectif 2 (faim zéro), la malnutrition a effectivement diminué, mais l'obésité est devenue un enjeu considérable de santé publique. À cela s'ajoutent les régimes alimentaires non soutenables, notamment la consommation croissante de produits animaux très gourmands en énergie – signe d'une évolution plus générale des modes de consommation alimentaire. Dans le même ordre d'idées, l'indice turc de</p>

Observations des États-Unis	Réponse de la direction
<p>pratiques, ces indicateurs nous semblant de meilleurs baromètres de l'impact du FIDA dans les zones les plus rurales de chaque pays. Sachant que l'annexe III prévoit justement des données sous-régionales pour certains indicateurs, nous aimerions avoir plus de renseignements sur la raison qui a poussé le FIDA à écarter ces données et cibles des critères généraux d'évaluation du reclassement.</p>	<p>gestion durable de l'azote, qui mesure l'efficacité des cultures, ne fait état d'aucune amélioration, ce qui montre bien la nécessité de stratégies plus efficaces d'agriculture durable et de gestion des ressources.</p> <p>Pour ce qui est de l'objectif 10 (réduction des inégalités), les inégalités de revenu persistent en Turquie bien que la pauvreté recule. Les disparités entre régions sont fortes, sachant que l'est du pays et les zones rurales affichent des niveaux de vulnérabilité considérablement plus élevés. Le coefficient de Gini et autres indicateurs d'inégalité suggèrent que les progrès de l'atténuation de la pauvreté ne sont pas également partagés entre les groupes sociaux. Dans ce contexte, et bien que le pays ait progressé à pas de géant pour certaines cibles des objectifs de développement durable, l'effort général de réduction des inégalités s'avère plus épineux.</p> <p>Sachant que la période concernée s'achèvera à la fin de 2030, il serait prudent d'évaluer les progrès du pays. Cette méthode ferait plus clairement apparaître si le pays est bien placé pour atteindre les objectifs de développement durable, sans ignorer la complexité de la réduction de la pauvreté, de la lutte contre les inégalités entre les genres et de l'inclusion économique. Le COSOP devrait dans l'idéal non pas s'arrêter au seuil de reclassement, mais au contraire envisager plus généralement les progrès d'ensemble, d'ordre multidimensionnel, vers les objectifs de développement durable.</p> <p>Pour ce qui est de l'évaluation de la performance du secteur rural, la Turquie a établi quelques grandes stratégies et cadres pour le développement rural et l'atténuation de la pauvreté. La difficulté consiste essentiellement à rester constant dans leur mise en œuvre. Les stratégies de développement nationales et les programmes d'inclusion financière sont encourageants, mais leur efficacité dépendra de la capacité des autorités publiques à les mettre en œuvre et à les adapter progressivement. Les évaluations à mi-parcours et les nouvelles évaluations de la performance du secteur rural, qui seront disponibles au début du quatorzième cycle de reconstitution des ressources du FIDA, donneront des indications précieuses sur la performance du pays concernant le développement rural et la réduction de la pauvreté. L'évaluation sera cruciale pour comprendre si les efforts de transformation rurale dans le pays apportent vraiment des avantages aux petits exploitants agricoles et s'ils contribuent à une croissance équitable et durable à long terme.</p>

Observations des États-Unis	Réponse de la direction
	<p>En ce qui concerne l'objectif de développement durable n° 10, les indicateurs sous-nationaux, qui figurent expressément au tableau 8 de l'appendice III, mettent l'accent sur le coefficient de Gini et sur la part des revenus des quatre déciles inférieurs de la population. Ces indicateurs seront relevés dans le cadre des examens annuel, à mi-parcours et à l'achèvement du COSOP. Concernant l'objectif de développement durable n° 1, seuls les indicateurs nationaux figurent dans le tableau, mais les niveaux de pauvreté et de vulnérabilité au niveau sous-national sont illustrés par des cartes.</p> <p>Ces indicateurs sous-nationaux sont exclus de la table des matières par souci de concision, mais il faut bien voir que les inégalités sous-nationales joueront un rôle important pour évaluer les progrès de la Turkiye au regard des cibles associées aux objectifs de développement durable et des critères de reclassement. Ce point revêt une importance particulière, car la pauvreté et les inégalités du pays se concentrent à des emplacements bien précis, et accusent un écart important entre les régions. Les disparités régionales restent marquées, et l'est du pays et les zones rurales affichent des niveaux de vulnérabilité plus élevés que les agglomérations urbaines. Les indicateurs sous-nationaux seront donc un élément indispensable des évaluations à venir et du travail à faire pour garantir que les efforts de développement soient efficacement canalisés.</p>
<p>6. Enfin, nous regrettons que le FIDA n'ait pas dans ce COSOP indiqué de cheminement clair vers le reclassement et la fin de ses financements. Les projections pour les treizième et quatorzième cycles de reconstitution prévoient une enveloppe de prêt constante de 50 millions d'USD par cycle. Comme l'a fait observer le Secrétaire des États-Unis au Trésor, M. Bessent, à la réunion de printemps de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, rien ne justifie la persistance des prêts dans des pays répondant aux critères de reclassement, qui aspire des ressources utiles à d'autres priorités et décourage les efforts de réduction de la dépendance et de</p>	<p>6. Il faut se réjouir des progrès de la Turkiye, qui deviendra bientôt un pays à revenu élevé, mais la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier la lutte contre la pauvreté, l'inégalité et les disparités entre les femmes et les hommes, suppose des efforts plus ciblés et constants. L'examen à mi-parcours du COSOP et l'évaluation à l'achèvement en 2030 donneront une meilleure idée des progrès accomplis au regard de ces objectifs et rendront clairement compte des arbitrages de la Turkiye entre la croissance économique et l'inclusion socioéconomique et la durabilité environnementale. Alors que le pays continue d'avancer vers le reclassement, il sera indispensable de veiller à la mise en œuvre effective des politiques dans certains secteurs clés, comme l'agriculture, l'inclusion financière et la résilience climatique, pour maintenir une trajectoire de croissance équilibrée et durable.</p> <p>Le COSOP prévoit, à titre indicatif, une enveloppe de prêt de 50 millions d'USD par cycle de reconstitution des ressources. Nous étudions pour l'instant la demande globale pour finaliser l'allocation des ressources du treizième cycle. Les chiffres du quatorzième cycle</p>

Observations des États-Unis	Réponse de la direction
promotion d'une croissance emportée par le secteur privé. Nous exhortons fermement le FIDA à fixer des échéances et des cheminement précis aux pays qui sont mûrs pour se passer des financements du FIDA, comme le prévoit la politique de reclassement.	dépendront le moment venu des conclusions de l'examen du COSOP à mi-parcours, sans exclure le cas échéant d'autres critères.